

*Tokyo, le 24 janvier 2022*

Compte rendu provisoire du conseil d'école exceptionnel du 19 janvier 2022

Présents :

M Sansebastian, directeur

Parents : Mmes Cosmao, Cammas, Hughes, Bally et Dupont, M Brun, Salerno, Vilquin

Enseignants : Mmes Ruhlmann, Marcel-Huet, Marquier, Awad, Vesco, Girard, M Ruiz et Guilbert

Invités : Mme Kasuga, M Martin-Horie

Excusés : M Vial, IEN en résidence à Hanoï, M Oulhen (DAF), Mme Campels (proviseure)

Mot d'accueil du président de séance qui remercie les représentants des parents d'élèves et les enseignants qui se sont portés volontaires pour assister à ce conseil d'école exceptionnel.

Désignation des secrétaires de séance :

secrétaire : Mme Marquier

secrétaire adjoint : Mme Hughes

1-Point unique à l'ordre du jour : situation sanitaire, organisation du temps scolaire au primaire et continuité pédagogique

Le directeur rappelle les éléments de contexte : depuis la rentrée de janvier, l'école applique les recommandations du MEXT et de l'arrondissement de Kita-Ku et ferme ponctuellement une classe, pour une durée de 5 jours consécutifs lorsque 30% des élèves de celle-ci sont diagnostiqués positifs ou cas contact.

Mardi 18 janvier, devant l'augmentation du nombre de cas et le délai nécessaire à la désignation des cas contact, le centre de santé de Kita-ku a recommandé de fermer l'établissement pour 10 jours. Cela permettrait, selon eux, de freiner la propagation du virus à l'intérieur de l'établissement en tenant compte de la spécificité de celui-ci : présence de fratries sur les différents niveaux.

Le Conseil des Maîtres a fait remonter les points suivants :

- certains enseignants se demandent quel sens donner à cette fermeture ? Pourquoi 10 jours ? Quelle garantie qu'il n'y aura pas de prolongements ?

- d'autres enseignants comprennent la nécessité de cette fermeture : en effet, il est difficile de suivre tous les élèves (ceux présents en classe, ceux en distanciel).
- certains enseignants demandent que des règles de bienséance soient transmises aux parents pour la mise en place de l'enseignement à distance : posture des enfants, respect des heures de travail pour envoyer des mails, etc.

Le directeur précise également que l'équipe de direction avait acté la convocation de ce conseil exceptionnel avant même la recommandation de fermeture par le centre de santé de Kita-ku. En effet, la gestion des enseignants absents (positifs ou cas contacts) devenait très difficile face au nombre limité de remplaçants disponibles (4 d'entre eux étant déjà occupés sur des congés maternité et longue maladie).

Les parents se demandent pourquoi le Centre de santé recommande une fermeture de 10 jours alors que d'autres écoles ont fermé 3 jours seulement. Le Directeur répond qu'il s'agit probablement d'un alignement sur la durée d'isolement pour les cas contacts. Malgré cela, les parents reconnaissent la difficulté d'aller contre les recommandations du centre de santé et soulignent la nécessité d'être raisonnables.

Les représentants des parents demandent si d'autres écoles doivent fermer dans l'arrondissement.

Le Directeur indique que Monsieur Jorge a pris contact avec des écoles internationales. A ce jour, certaines d'entre elles n'ont pas repris en présentiel après les vacances de Noël et sont donc en enseignement à distance; pour les écoles ouvertes, il n'y a pour le moment pas de demande de fermeture car peu de cas positifs.

L'inquiétude face à une reprise de l'épidémie après la réouverture de l'établissement est évoquée, à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays. Les parents demandent un protocole de reprise interne à l'établissement. Le Directeur explique que les commissions nécessaires à la mise en place de ce protocole auront lieu avant la reprise en présentiel.

Pour répondre aux questions des représentants des parents d'élèves, le directeur explique que le prêt de matériel informatique sera possible dans la limite des disponibilités de l'école (les familles doivent prendre contact avec Monsieur Sansebastian).

Les représentants des parents rappellent le souhait d'une utilisation d'outils communs (Seesaw, Pronote...) qui est l'un des engagements pris suite à l'EAD de 2020. Ils demandent également que les informations soient également envoyées sur les messageries des parents, au moins au début. Le Directeur précise qu'il a demandé aux enseignants d'informer par mail les familles pour expliquer les modalités d'enseignement, les attentes des enseignants, les heures des temps synchrones et asynchrones, etc.

L'alternance de temps synchrones / temps asynchrones doit être mise en place par les enseignants (recommandation de l'AEFE) et les élèves doivent pouvoir voir leur enseignant chaque jour. L'emploi du temps des cours de langues est maintenu.

Pour répondre à une question des représentants des parents, le directeur précise, en ce qui concerne la prise en compte des besoins des élèves à besoins éducatifs particuliers, que les enseignants sont tout à fait capables de différencier leur enseignement, comme ils le font en classe. Il est également précisé que Madame Cazères va poursuivre l'accompagnement des élèves allophones.

Un parent demande si la recommandation du centre de santé est une obligation et si la durée de 10 jours peut être réduite.

Le Directeur précise que la centre de santé ne peut pas imposer cette fermeture et qu'il s'agit de recommandations. Il précise toutefois que leurs préconisations ont toujours été suivies et qu'il n'y avait aucune raison de ne pas faire confiance à ces spécialistes.

Les questions financières de remboursement des frais de scolarité et de transport seront transmises au conseil d'établissement et si nécessaire au conseil d'administration.

Certains parents souhaiteraient connaître le nom des enfants diagnostiqués positifs afin d'être plus vigilants s'il s'agit d'un ami proche de leur propre enfant. Ils soulignent que quelques familles s'informent mutuellement et souhaiteraient que cela soit généralisé. Le Directeur rappelle qu'il n'est pas possible pour l'école de diffuser des informations médicales sur un élève en particulier.

Certains parents demandent s'il peut y avoir un message pour inciter les familles à s'auto-tester. Le Directeur précise qu'une invitation est toujours possible mais qu'il n'y aura pas de vérification de la part de l'établissement qui n'est, d'une part, pas en droit de le faire, et qui, d'autre part, ne dispose pas du personnel pour le faire.

A l'instar de la demande faite par les enseignants, un parent rappelle la nécessité pour les enseignants d'être également dans une posture d'enseignement. Demande est faite de laisser une marge de manœuvre aux familles dans l'organisation de la semaine et la quantité de travail (distinction claire entre exercices obligatoires et exercices facultatifs).

Un parent demande qu'une journée type soit transmise aux familles. Le Directeur rappelle la liberté pédagogique des modalités d'enseignement. Des préconisations existent mais il n'y a pas de document type de la façon dont il faut enseigner.

Une réunion d'information est prévue vendredi 21 janvier pour tous les parents d'élèves. Elle sera menée par Madame la Proviseure.

Il est rappelé que lorsqu'un enseignant est diagnostiqué positif, il est placé en arrêt de travail. Si aucun remplaçant n'est disponible, alors, les élèves sont répartis dans les autres classes en distanciel. Les parents remercient cette prise en charge supplémentaire.

Le Directeur conclut en soulignant le soutien des familles, face à la décision de fermeture qui est une décision difficile à prendre.

Secrétaire :

Mme Ruhlmann

Secrétaire adjoint :

Mme Hughes

Le directeur de l'école primaire

Gilles SANSEBASTIAN